

des Princes Ec. Avril 1760. 245
retireront des exercices de la Religion, att-
reront sur le Ministère & sur les Ministres
toutes les malédictions du Ciel, &c. »

Il faut profiter de ce Livre si utile : c'est la
meilleure idée que nous puissions en donner.

A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus confi-
dérable en F R A N C E , depuis le
mois dernier.*

UNe Ordonnance signée du Roi le 18. Jan-
vier dernier, mais publiée seulement le
mois suivant, n'ayant pas trouvé place dans
notre dernier Journal, nous la donnons dans
celui-ci. Elle regarde l'Infanterie Allemande
qui est au service de Sa Majesté, & contient 49
articles avec un Dispositif, qui porte, que Sa
Maj. s'étant fait rendre compte de la composi-
tion des Régimens de son Infanterie Allemande,
& qu'ayant reconnu que quelques-uns étoient
trop foibles pour pouvoir se soutenir en cam-
paigne & y servir utilement, elle a résolu d'aug-
menter ceux qu'elle a jugé a propos de conser-
ver sur pied, en y incorporant plusieurs Régi-
mens de cette Nation. Conséquemment elle a
ordonné ce qui suit. *Voici les principaux arti-
cles de cette Ordonnance.*

ARTICLE I. Les Régimens d'Alsace, d'An-
hale, de la Marck, Royal-Suedois, Royal-
Baviere, Nassau & Royal Deux-Ponts seront
conservés sur pied.

II. Les Régimens de Löwendahl, Bergh,
St. Germain, la Dauphine & celui de Royal-
Pologne